



l'Effraie des clochers

Bulletin de liaison des acteurs de la sauvegarde
de l'Effraie des Clochers

n° 3-4 février 2012

Sommaire

Programme d'étude de la Chevêche d'Athéna dans le Parc naturel régional du Luberon	2
Caractérisation de l'habitat de la Chevêche dans le Luberon	3
Une MAET Chevêche en Luberon : Du Rêve à la réalité ?	4
Succès de réinsertion en milieu naturel de jeunes chevêches (Buoux - Vaucluse)	5
La Chevêche et la ville : Marseille (Recensement 2011)	7
Suivi de la Chevêche en Haute-Normandie	8
PNS Chevêche d'Athéna et outils de sensibilisation	10
PNS Effraie des clochers et outils de sensibilisation	11
Conventions de gestion pour la conservation des chiroptères et de l'Effraie des clochers en Aveyron	12
Atelier Observatoire des rapaces nocturnes	13
La Trame verte et bleue, un nouvel outil de protection pour la Chevêche d'Athéna ?	14
Atelier Nichoirs et sorties de terrain	16

Edito

Le Parc naturel régional du Luberon et la LPO ont participé conjointement en 2011 à l'organisation des Rencontres Chevêche et Effraie au Château de l'Environnement à Buoux dans le Vaucluse et je tiens à remercier vivement tous les participants d'avoir répondu présent à notre invitation en confirmant une fois de plus le dynamisme de ce réseau.

Depuis 2005, le travail d'étude sur la Chevêche d'Athéna mené dans le cadre d'un partenariat entre la LPO PACA et le PNR Luberon nous a permis de mieux connaître localement l'écologie de cette espèce. Mais pas seulement ! Ce programme suscite un réel dynamisme qui reçoit depuis 2010 le soutien de la DREAL PACA avec l'animation d'un plan d'action régional. Des dizaines de bénévoles s'investissent dans plusieurs départements de la région pour participer à des recensements à grande échelle avec pour résultats un niveau de connaissance des effectifs régionaux qui a triplé (estimés à près de 1500 couples actuellement). Trois autres territoires (PNR Alpilles, PNR Verdon et Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux) ont rejoint le Luberon avec, à partir de 2012, le lancement d'un programme Interparcs pour le recensement et le suivi de la Chevêche comme indicateur d'évolution des paysages agricoles.

La « Chouette aux yeux d'or » n'en finit donc pas de mobiliser. Nous sommes nombreux à partager le sentiment que la Chevêche, bien au-delà du capital sympathie qu'on lui porte, contribue à nous « raconter » beaucoup de choses sur les diverses politiques d'aménagement du territoire et l'état de santé du monde agricole. Et son récent reclassement par l'UICN dans la catégorie « préoccupation mineure », à l'heure où nous n'avons toujours pas un outil national, statistiquement fiable, nous permettant de mesurer la réelle évolution des effectifs, force au maintien de toute notre vigilance.

Olivier Hameau

Programme d'étude de la Chevêche d'Athéna dans le Parc naturel régional du Luberon

Olivier Hameau - LPO PACA, olivier.hameau@lpo.fr
 Alexandre Millon - IMEP, alexandre.millon@univ-cezanne.fr
 Aline Salvadon - PNR Luberon, aline.salvadon@parcduluberon.fr



Depuis 1995, le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) est investi dans l'Observatoire national Interparcs de la Chevêche avec le suivi d'un secteur agricole d'une cinquantaine de km² situé dans la vallée du Calavon. Une synthèse réalisée en 2004, soulignant l'équilibre fragile de la population suivie, a finalement donné naissance à un programme d'étude mené sur l'ensemble du territoire du Parc. Ce programme s'articule autour des actions suivantes :

Le recensement et le suivi des effectifs des principaux noyaux de population

Le recensement de la Chevêche est réalisé à l'aide d'une méthode standardisée basée sur l'utilisation de la technique de la repasse. Le pas de temps du suivi est de 4 ans. A partir de 2012, les territoires du PNR Alpilles, du PNR Verdon et de la réserve de Biosphère du Ventoux (territoire pressenti comme futur PNR Ventoux) participeront conjointement avec le Luberon au recensement et au suivi des effectifs sur leur territoire respectif dans le cadre d'un « Observatoire Interparcs de la Chevêche en PACA ».

Le relevé annuel des principaux paramètres de reproduction (grandeur et date des pontes, succès reproducteur) de couples installés en nichoirs

Un dispositif de près de 200 nichoirs a été mis en place sur le territoire du Parc. Le suivi des nichoirs, réalisé chaque année, apporte une meilleure connaissance de la biologie de reproduction de cette espèce en Provence.

L'analyse du régime alimentaire

Une trentaine de fonds de nichoirs ainsi que les pelotes de réjection récoltées sur le terrain sont en cours d'analyse afin de définir la composition du régime alimentaire de la Chevêche dans le Luberon.

L'étude de la dynamique de population par le baguage (survie, causes de mortalité et dispersion juvénile)

Un programme baguage par capture, marquage, recapture, mené en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie est mené depuis 2006.

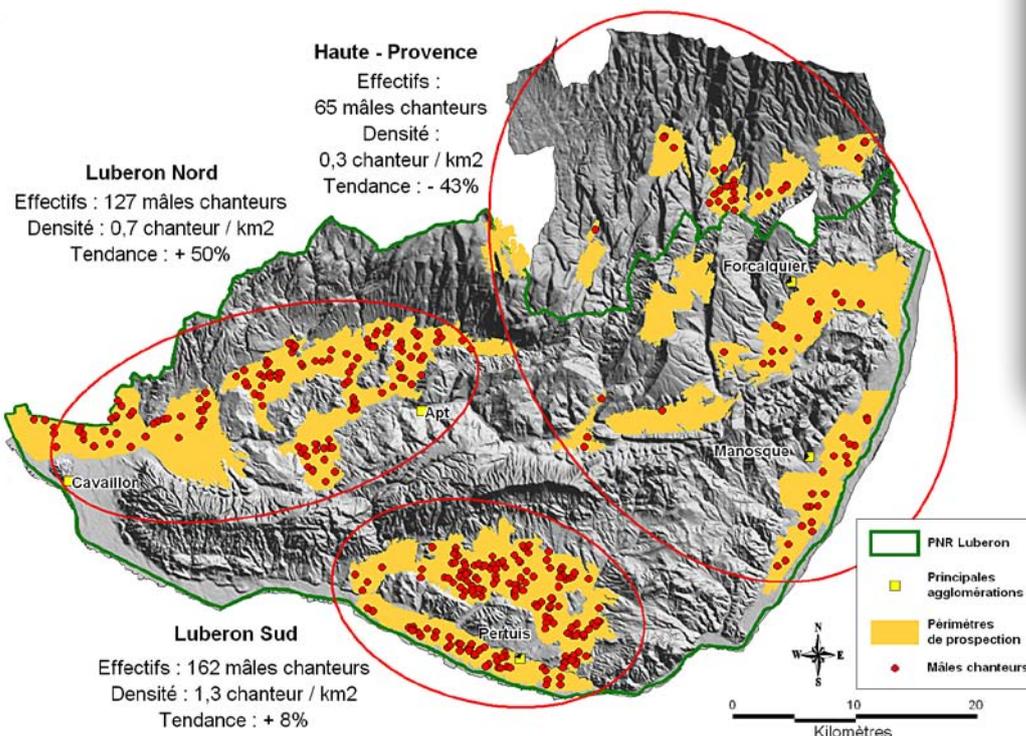
Ce programme, qui nécessitera un suivi intensif à long terme, devra permettre de définir une stratégie de conservation adéquate.

Des actions d'information et de sensibilisation sur les enjeux de conservation de la Chevêche

Près de 250 propriétaires de cabanons agricoles et d'arbres remarquables en zones agricoles ont été sensibilisés aux enjeux de conservation de la Chevêche. Des conférences et des sorties de découvertes nocturnes sont également réalisées périodiquement

Paramètres de reproduction de la Chevêche d'Athéna dans le Parc naturel régional du Luberon (Synthèse 2006 - 2011)

2006 - 2011	
Nombre de couples nicheurs	192
Dates moyennes de ponte	27/04/2011 (3/04 - 1/06)
Dates moyennes d'éclosion	26-mai
Grandeur moyenne des pontes	4,16 (1 - 6)
Succès d'éclosion (% d'œufs éclos / œufs pondus)	70,96%
N jeunes envolés	461
N jeunes envolés/couple reproducteur	2,41
N jeunes envolés/couple reproducteur avec succès	3,44
Succès de la reproduction (% jeunes envolés / œufs pondus)	58,50%



Résultats et tendances des effectifs entre 2004-07 et 2008-11
 354 mâles chanteurs répartis en
 3 principaux noyaux de population

Caractérisation de l'habitat de la Chevêche dans le Luberon : méthodes et résultats*

Doriane Gautier - LPO Aude, gautierdoriane@yahoo.fr

*Étude effectuée dans le cadre du stage de fin d'études de Master pro Ingénierie de la Biodiversité en 2010

L'érosion de la biodiversité reste au cœur des problématiques environnementales actuelles. Les efforts pour enrayer ce phénomène se concentrent souvent sur les sites naturels remarquables qui bénéficient déjà de nombreuses mesures de protection, et les milieux agricoles sont régulièrement oubliés. Or, au cours des siècles, l'agriculture a façonné les paysages et les pratiques traditionnelles qui ont aussi favorisé la diversité de la faune et de la flore. Les espèces inféodées aux espaces agricoles et à leurs pratiques, sont les premières concernées en Europe par cet inquiétant déclin. Par conséquent, les milieux agricoles et leur cortège d'espèces doivent être également surveillés. La Chevêche d'Athéna *Athene noctua*, petit rapace nocturne inféodé aux milieux agricoles, s'avère être un intéressant bio-indicateur pour suivre leur état de conservation.

Depuis 2004, la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA réalise un suivi régulier et approfondi de la Chevêche d'Athéna sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon (84). Entre 2005 et 2010, 225 nichoirs ont été installés sur l'ensemble du territoire du parc.

Ce dispositif est le support de diverses études : suivi de la reproduction, analyse du régime alimentaire, expérience de renforcement de la population... Toutefois, aucune véritable étude de l'habitat de l'espèce n'a été menée dans le Luberon, ni même dans le Sud de la France, en milieu agricole méditerranéen. En vue de la mise en place de mesures agricoles favorables à la Chevêche mais aussi pour alimenter la réflexion sur les corridors écologiques (Trame verte), une première étude de son habitat en période de reproduction est menée en 2010. À cette fin, 60 nichoirs (30 occupés et 30 non occupés par l'espèce en 2010) ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi les 225 en place. Une analyse paysagère par photo-interprétation, sur un rayon de 200m autour de chaque nichoir, a été effectuée et 15 variables paysagères de différents types (linéaire, ponctuel ou surfacique) ont été retenues. Ainsi, les éléments du paysage pouvant avoir un effet positif ou négatif sur la présence de la Chevêche, tels que le type d'occupation du sol (bâti, cultures, lande, bois...), les arbres isolés, les haies, les routes goudronnées ou les cabanons agricoles, ont été relevés. Le traitement des données des nichoirs occupés vise à caractériser l'habitat de l'espèce. La comparaison du paysage des nichoirs occupés avec celui des nichoirs non occupés a pour but d'identifier des variables explicatives de la présence de l'espèce. Les résultats de l'étude montrent que dans le Luberon, l'habitat de la Chevêche d'Athéna se

compose essentiellement de vignes (35 %), de zones enherbées (27 %), de cultures annuelles (25 %), de nombreux cabanons agricoles et arbres isolés. Quatre types paysagers différents ont pu être identifiés : l'espèce occupe aussi bien un paysage mixte de cultures (vigne, verger, lavande...) que de vastes vignobles (jusqu'à plus de 80 % de recouvrement), de zones à cultures annuelles ou de zones enherbées. Cette étude corrobore les connaissances actuelles sur l'espèce, notamment son caractère plastique mais aussi sa propension à occuper les milieux anthropisés, cultivés et habités. De même, les éléments identifiés comme favorables (zones enherbées, cavités, arbres isolés) sont systématiquement présents sur les sites occupés par l'espèce. Par ailleurs, la population de chevêches dans le Luberon est actuellement dynamique et représente l'un des principaux bastions de l'espèce en France (densité=0.95 mâles chanteurs/km²). Les nichoirs installés sont rapidement et fortement occupés par l'espèce (taux d'occupation de 28,4 % en 2010). Le paysage agricole provençal traditionnel, marqué par les cabanons et les mûriers têtards, se révèle donc très favorable à l'espèce. Toutefois, par leur paysage, les sites inoccupés n'ont pu être dissociés des sites occupés. De même, l'étude de la densité de la population locale ou des caractéristiques des nichoirs (orientation, hauteur, type, support), n'a pas permis d'apporter de plus amples informations.



3



La Chevêche d'Athéna © D. Gautier

Cabanon et nichoir dans le vignoble du Luberon © D. Gautier



La difficulté à dissocier les sites repose sur l'outil même d'étude, le nichoir, qui ne permet pas de s'assurer que les sites considérés comme « non occupés », soient réellement marqués par l'absence de l'espèce et donc potentiellement défavorables. Au vu de la forte densité de la population, l'hypothèse d'une saturation du territoire par l'espèce peut être envisagée. De plus, l'échelle d'analyse utilisée (macro habitat) ne semble a priori pas adaptée à la Chevêche qui paraîtrait se satisfaire en période de reproduction, d'une zone de chasse restreinte (ex : enherbement en bordure de parcelle) pour son alimentation. Cette étude pose les fondations de recherches complémentaires, nécessaires à l'identification plus précise des éléments paysagers indispensables à l'espèce dans le PNR du Luberon. Des investigations orientées sur les proies de la Chevêche apporteront certainement des éléments de réponse supplémentaires ■



Chevêche © E. Barthélémy

Une MAET Chevêche en Luberon : Du Rêve à la réalité ?

Actes des rencontres chevêche et effraie 2011



Jean-Marine Desprez - LPO PACA, jean-marin.desprez@wanadoo.fr

Au-delà des indispensables sites de nidification (vieux cabanons agricoles, arbres à cavités), la Chevêche d'Athéna est présente sur le territoire du Parc Naturel Régional du Luberon quelque soient les types de cultures (vignes, vergers, prairies, céréales...), conduisant à s'interroger sur les autres facteurs intervenant dans sa distribution. Parmi ces facteurs, les modes de cultures biologiques ou conventionnels ont été testés. L'enquête auprès d'un échantillon d'exploitants agricoles a cependant montré qu'il n'existe pas nécessairement de lien déterminant avec ceux-ci, des Chevêches occupant des sites en agriculture conventionnelle ou étant absentes de sites en agriculture biologique.

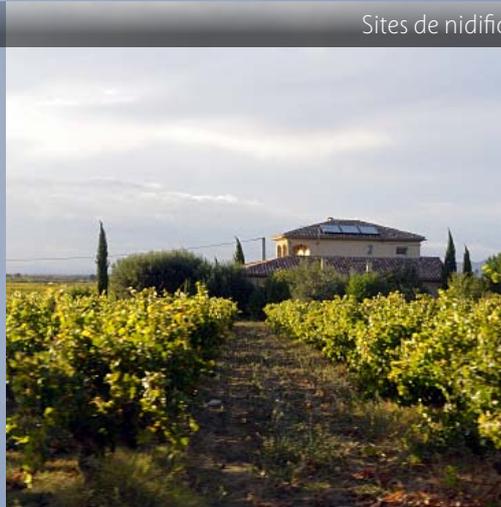
Il apparaît que la présence de zones cultivées en herbe, que l'enherbement des cultures ou des parties non cultivées de l'espace agricole et la présence de haies sont décisives, dans la mesure où elles conditionnent le potentiel en espèces proies majoritairement consommées par l'espèce (micromammifères, coléoptères, orthoptères en particulier).

Dans le parc naturel régional du Luberon, les zones en herbe peuvent s'observer dans différents types de cultures : parcelles cultivées en prairies permanentes ou temporaires, vignes, vergers ou oliveraies enherbés. Dans le cas de cultures défavorables aux espèces proies (céréales, lavandes ou maraichages en monoculture, labours profonds, usage intensif d'engrais ou de traitements phytosanitaires, fauche

précoce et/ou intensive), l'enherbement des bords de parcelles, des bords de chemin, des fossés et talus, la présence de haies, et une intervention raisonnée sur ces éléments « semi-naturels » du paysage agricole, peuvent être de leur côté déterminants au regard des besoins alimentaires de la Chevêche.

Ces différentes unités élémentaires du paysage agricole sont d'autant plus intéressantes pour l'espèce que les pratiques sur l'espace cultivé ou non cultivé sont extensives et qu'un réseau d'éléments semi-naturel est présent sous forme de trame dense et continue. En favorisant les déplacements de la flore et de la faune par effet corridor, un tel maillage favorise brassages génétiques et reconstitution des biocénoses en cas de perturbation. Il accroît le potentiel qualitatif et quantitatif de l'ensemble de l'espace agricole pour la Chevêche ainsi que celui de chaque unité prise séparément. Ce rôle ne peut toutefois s'exercer pleinement que si les parcelles cultivées ne sont pas de grande dimension. En résumé, le potentiel en ressources alimentaires des différentes composantes cultivées ou non de l'espace agricole correspondant aux besoins alimentaires de la Chevêche est conditionné par plusieurs facteurs :

- Les pratiques agricoles sur les prairies (arrêt ou espacement des labours, diminution des engrais, arrêt des produits phytosanitaires, augmentation de la durée des rotations, date de fauche hors période de nidification),



Sites de nidification en Luberon



- Les pratiques agricoles sur les cultures de vignes et vergers et sur les couverts enherbés qui leurs sont liés (diminution des engrais, diminution ou arrêt des produits phytosanitaires, densité des couverts enherbés, date de fauche hors période de nidification),
- Les pratiques sur les parties semi-naturelles en herbe de l'espace agricole (arrêt des produits phytosanitaires, date de fauche hors période de nidification),
- La présence de haies, leur diversité spécifique, la présence ou non de couverts enherbés associés et les pratiques sur cet ensemble (entretien raisonné et date d'entretien hors période de nidification),
- La présence d'un maillage continu de couverts enherbés cultivés ou semi-naturels et de haies au sein de l'espace agricole et les pratiques favorables dont ils sont l'objet.

Parallèlement à l'amélioration du stock en nourriture, il est indispensable de maintenir et développer les sites de nidification potentiels que représentent les cabanons agricoles et les vieux arbres (mûriers traditionnels,...). La mise en place sur le territoire du Parc du Luberon d'une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET) permettant aux exploitants agricoles d'intervenir favorablement sur ces différents facteurs apparaît décisive pour conforter les populations de chevêches locales. Il est important de souligner combien ces pratiques agri-environnementales ne s'opposent pas aux enjeux agro-économiques et peuvent même dans de nombreux cas participer d'une nette amélioration pour les exploitants agricoles eux-mêmes (gain économique par la diminution ou l'arrêt de l'utilisation d'insecticides en favorisant les insectes prédateurs présents dans les haies,

diminution ou arrêt des engrais en favorisant la reconstitution des réserves organiques et minérales naturelles des sols par l'enherbement, gain de temps et économie de carburant par la diminution ou l'arrêt des labours,...).

Dans le contexte de crise agricole qui caractérise le parc naturel régional du Luberon, de pression foncière et immobilière, de friche et de fermeture des milieux se traduisant par une disparition massive des terres cultivées et par une concentration des exploitations subsistantes synonyme de productivisme accru, ne doit-on pas souligner pour conclure le destin commun du monde agricole local et de la Chevêche ? Loin d'être un pari sur l'avenir ou un coût financier, une MAET participerait pour sa part d'un nouvel équilibre, favorisant à la fois le maintien et le renouveau des exploitations agricoles traditionnelles et celui de l'espèce dans une perspective durable ■

5

Evaluation du succès de réinsertion en milieu naturel de jeunes chevêches relâchées par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (Buoux – Vaucluse)

Actes des rencontres chevêche et effraie 2011

Olivier Hameau - LPO PACA, olivier.hameau@lpo.fr

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS) recueille chaque année une vingtaine de jeunes chevêches. Ces oiseaux sont le plus souvent « victimes » de ramassage peu de temps après leur envol hors de la cavité de reproduction. Passée la communication réalisée pour limiter ce phénomène, le rôle du Centre de sauvegarde consiste à recueillir ces oiseaux et à les élever

en volière de rééducation en vue de les relâcher dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, depuis plusieurs années, le Centre de Buoux a pris le parti de garder en captivité ces oiseaux au cours de leur premier hiver, saison à l'origine d'une forte mortalité naturelle des jeunes individus chez cette espèce. Les lâchers sont donc différés au mois de mars et réalisés sur des secteurs

géographiques qui font l'objet d'un suivi local des populations. Toutes les chevêches recueillies ont été sexées par empreinte ADN. Sur cette base, des couples ont été établis arbitrairement et placés en nichoirs sur la zone de lâcher entre le 28 février et le 9 mars. Tous les oiseaux sont lâchés bagués (bague métallique du Muséum + jeu de 1 à 2 bagues colorées permettant dans

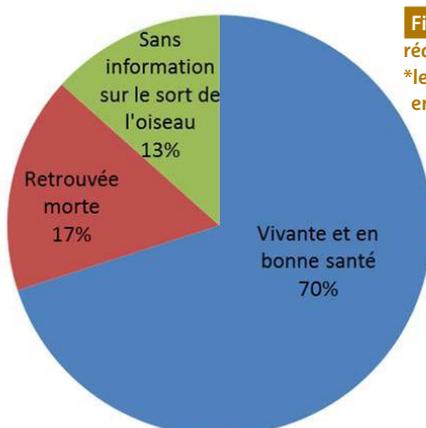
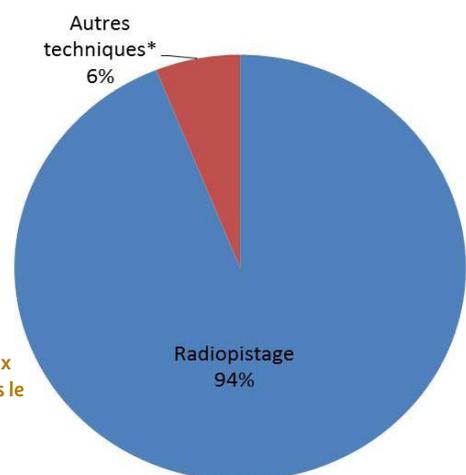


Figure 1 : Nature des contrôles réalisés (n=478)
*lecture de bagues couleur, capture en nichoir, capture au filet

Figure 2 : Devenir des oiseaux à l'issue du premier mois après le lâcher (n=30)



6

de bonnes conditions – oiseaux posés en plein jour sur le toit d'un cabanon agricole – une identification à distance). Entre 2009 et 2011, 30 oiseaux ont été équipés d'un émetteur (3 x 10) et suivis par radiopistage au cours des 2 premiers mois. Les émetteurs utilisés (2,5g) ont été fixés sur les deux rectrices centrales des oiseaux. Le suivi par radiopistage a débuté dès le lendemain du lâcher. Les sorties réalisées sur le terrain ont permis de réaliser 478 contrôles entre un 1er mars et un 15 juin pour les 30 oiseaux suivis. Parallèlement au radiopistage, et au-delà de la durée d'émission des émetteurs (donnée à deux mois par le fournisseur), des observations au télescope et la visite des nichoirs en place ont permis de compléter la somme de contrôles réalisés par radiopistage. Dès les premiers mois qui ont suivi le lâcher, 9 chevêches lâchées par le CRSFS ont pu se reproduire ; elles se sont appariées soit à un autre oiseau du Centre, soit à un oiseau local ou encore à un individu d'origine non déterminée (cf. Tableau 1). Ces couples ont produit au final 6 jeunes à l'envol. Les résultats obtenus à partir de ce suivi ont ainsi permis de montrer la capacité de réadaptation de ces oiseaux à leur environnement naturel (taux de survie, dispersion et recrutement local) et d'identifier également les principales causes de mortalité touchant les oiseaux lâchés (cf. figure 3) ■

Tableau 1 : Reproduction des couples formés d'au moins 1 oiseau issu du CRSFS

Années	Nature du couple formé	N pullinés	N pullienvolés	Succès reproducteur* "couples CRSFS"	Succès reproducteur* secteur de lâcher (24<n<34 couples suivis)
2009	CRSFS x "chevêche ?"	2	1	0,5	2,21
2009	CRSFS x CRSFS	2	0		
2010	CRSFS x "chevêche ?"	1	0	0	1,83
2010	CRSFS x CRSFS	2	0		
2011	CRSFS x "chevêche ?"	5	4	2,5	2,5
2011	CRSFS x "chevêche locale"	?	?		
2011	CRSFS x "chevêche locale"	1	1		

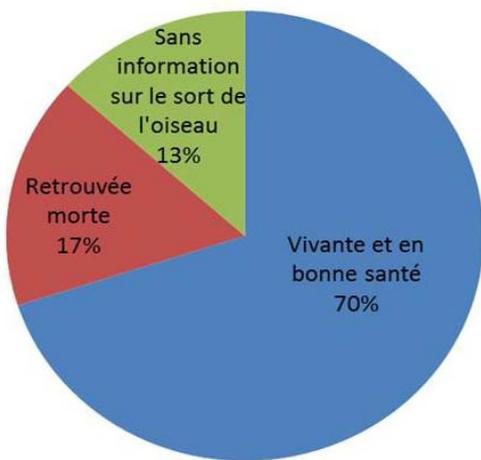


Figure 3 : Causes de mortalité observées chez les Chevêches lâchés (n=8)



La Chevêche et la ville : L'exemple de Marseille (Recensement 2011)

Eric Barthélemy - Association La Chevêche, eric.barthelemy13@orange.fr

Dans le cadre de la réalisation du premier atlas des oiseaux nicheurs de la commune de Marseille, un recensement des Chevêches d'Athéna a été réalisé au printemps 2011, afin de mieux connaître la répartition de cette espèce au sein de la commune.

La Chevêche est présente depuis fort longtemps à Marseille mais sa répartition est aujourd'hui mal connue. Elle est bien suivie dans le 11^{ème} arrondissement, à l'est de la ville, grâce aux recensements réguliers réalisés par l'association la Chevêche, mais beaucoup de zones d'ombre subsistent encore.

Périmètre d'étude

La commune de Marseille est très vaste, puisqu'elle s'étend sur 240 km², dont 90 km² de zones naturelles. Les biotopes sont variés : ils comprennent des zones fortement anthropisées du centre-ville, les zones périurbaines plus ou moins densément peuplées, les zones de garrigues des massifs de l'Etoile, des Calanques, de St-Cyr, etc.

Lors de ce premier recensement (d'autres seront menés en 2012 et 2013), les secteurs a priori les plus favorables ont été prospectés. Il s'agit des secteurs suivants :

- Les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements (Les Camoins, Eoures, La Treille, Les Caillols),
- Le 13^{ème} arrondissement (Château-Gombert et alentours),
- Les 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements (les Calanques, du cap Croisette à la Gardiole),
- Quelques écoutes ponctuelles ont été faites dans certains secteurs (La Valentine, Mazargues...).

Au total, 38 mailles de l'atlas ont été parcourues de façon plus ou moins complète, la zone étudiée couvrant 35 km² environ. Protocole et cadre du recensement La méthode utilisée a été celle de la « repasse », qui consiste à diffuser le chant du mâle avec un magnétophone ou lecteur mp3. Les écoutes ont été réalisées en soirée, entre le 1 mars et le 3 avril 2011. 18 participants sont intervenus sur 8 soirées (environ une centaine de points d'écoute).

Résultats

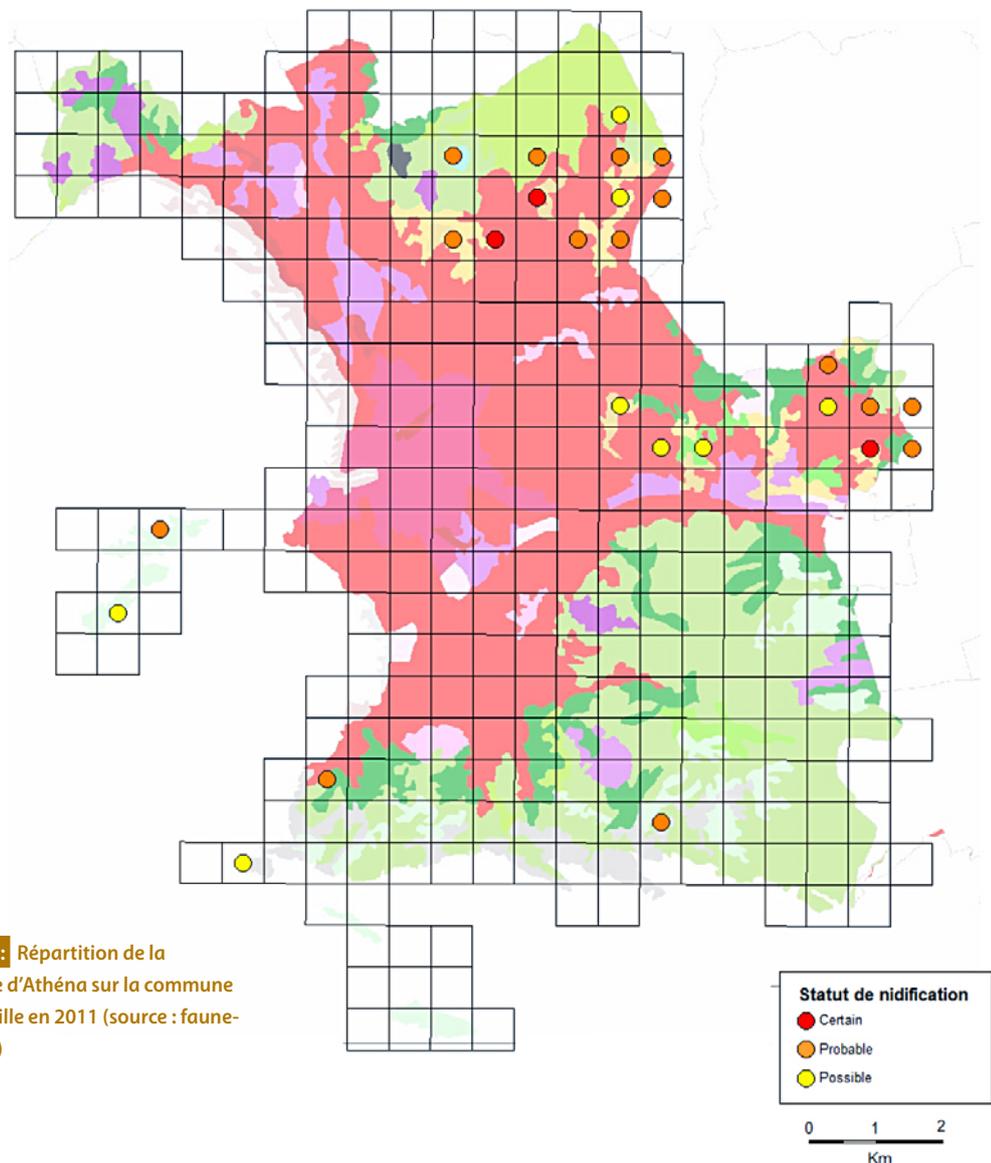
Le nombre de mailles de l'atlas où la Chevêche est présente est de 26. Le nombre total de mâles chanteurs recensés est de 31, sur la commune de

Marseille. Le détail du nombre de mâles chanteurs par secteur :

- Les Caillols : 4,
- Eoures/Les Camoins/La Treille : 7,
- Château-Gombert : 17,
- Mont-Rose/Cap Croisette : 2,
- Calanques : 1.

Les résultats ci-dessus ont pu être complétés par un certain nombre de données complémentaires, enregistrées dans le site « faune-paca.org » en 2011 par divers observateurs :

- Massif de l'Etoile : +2
- Château-Gombert : +1
- Le Merlan : +2
- Eoures/La Treille : +2
- Iles du Frioul (Pomègues et Ratonneau) : +4
- Calanques : +1



Sur la commune de Marseille en 2011, au minimum, 43 couples de Chevêches sont présents.

8 Conclusion

Le recensement du printemps 2011 a permis d'avoir une meilleure idée de la répartition de la Chevêche sur la commune de Marseille, même si des surfaces importantes n'ont pu être prospectées. Le secteur le plus riche de la commune, avec un minimum de 18 couples, semble être la zone périurbaine de Château-Gombert. Le deuxième noyau de population est le secteur d'Eoures/Les Camoins/La Treille, un secteur suivi depuis plusieurs années, mais où la Chevêche est en régression du fait de la forte pression urbanistique. Malheureusement, cette pression foncière se retrouve aussi sur d'autres parties de la commune. Quelques

couples ont été découverts dans le secteur des Caillols (12ème arrondissement) mais, là aussi, leur maintien paraît difficile à long terme. Les milieux naturels (Calanques, massif de l'Etoile, îles de Marseille) ne subissent pas les mêmes menaces. La Chevêche est présente, mais les densités restent apparemment faibles. Remerciements :

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé au recensement des Chevêches sur la commune de Marseille en mars-avril 2011 :

Eric et Marie Barthélemy, Nicolas Bazin (CEN PACA), Sylviane Blanc, Marie-Thérèse Cordier, Charles Coulier, Bruno et Lydie de Monchy, Claude Jeannès, Baptiste Juniot, Fabien Madeuf, Juliette Moureau, Robert Pélissier, Michel Rougnant, Thierry Siffert, Gilles Simon-Vermot, Gilbert Voisin, Robert Weimer.

Nous exprimons aussi toute notre reconnaissance aux observateurs ayant transmis des données de Chevêche d'Athéna dans le site « faune-paca » en 2011 :

Eric Barthélemy ; Patrick Bayle ; Sylviane Blanc ; André Camau ; Marie-Thérèse Cordier ; Mireille Dubouloz ; Pierre Giffon ; Claude Jeannes ; Baptiste Juniot ; Guy Lemaire ; Martial Mairot ; Agnès et Philippe Mansart ; Yann Mathiot ; Juliette Moureau ; Gilles Simon-Vermot ; Igor Stepanoff ; Robert Weimer.

Merci également à Amine Flitti (LPO PACA) pour la réalisation des cartographies permettant de visualiser la répartition de la Chevêche d'Athéna sur la commune de Marseille ■

Suivi de la Chevêche en Haute-Normandie

Géraud Ranvier - PNR des boucles de la Seine normande,
geraud.ranvier@pnr-seine-normande.com

Avec la participation de la LPO HN et du Groupe Ornithologique Normand

Avec l'observatoire inter-parcs « Chevêche », le Marais Vernier et le Roumois ont bénéficié de suivis à partir de 1986. Ensuite, cette espèce a été régulièrement traitée dans la littérature régionale : deux atlas des oiseaux nicheurs (GONm, 1989 & 2009), un inventaire des oiseaux de haute-normandie (LPO HN, 2004), des articles dans le Cormoran (revue du GONm). Pour autant, il n'est pas aisé de cerner des évolutions dans la répartition ni de proposer une évolution de l'espèce dans la région. Au sein du milieu associatif, il existe un sentiment de mauvais état de conservation de la chevêche malgré

le manque de précisions sur ce point. Cela peut s'expliquer par la régression avérée des vergers et des haies dans la région. Ainsi, au moment de lancer des actions ciblées pour cette espèce, (pose de nichoirs, communications, bouchage de poteaux électriques, ...), il a été décidé de chercher à connaître les tendances d'évolution dans la région, de préciser la répartition et l'abondance de l'espèce dans la région.

Protocole de recensement

Pour l'observatoire inter-parcs, les différents rapports montrent que les pressions d'échantillonnages ont été

Actes des rencontres chevêche et effraie 2011



variables ou méconnues. La méthode de recensement, basée sur le principe de la repasse, a été globalement similaire. Des observateurs volontaires choisissent les secteurs qu'ils vont suivre. Ceux-ci doivent avoir une surface de 10 km² minimum et être homogènes. Les recensements se font à partir de points d'écoute qui sont au nombre de 10 minimum par secteur. Ils sont clairement localisés sur carte et la distance entre deux points doit être de 1 km minimum pour éviter les doubles comptages. Le nombre de points d'écoute doit tendre vers 1 point au km². Les recensements seront réalisés entre

Tableau 1 : Principaux résultats du suivi interparcs

	1986	1989	1992	1995	1999	2004	2008
Nombre de point d'écoute réalisé	-	-	57	49	55	180	319
Effectif (Marais Vernier)	23	9	11	11	15	35	66
Effectif (Roumois)	26	27	7	4	10	43	10

Tableau 2 : Principaux résultats du suivi régional

	2008	2009	2010
Nombre de secteurs	17	23	19
Surface des secteurs	485	461	409
Nombre de points	712	355	316
Effectifs de Chevêche	316	189	165

le 15 mars et le 15 avril dans les heures suivant le crépuscule et par météo favorable. Les températures trop basses et le vent sont à proscrire. Pour chaque point d'écoute, une bande sonore (LPO Mission rapaces) incluant des chants de mâles et des pauses est utilisée pour une durée de 6 minutes et trente secondes. Idéalement, chaque secteur sera réalisé chaque année avec un seul passage.

Les oiseaux sont localisés sur carte au fur et à mesure du recensement. Une fois tous les points d'écoute réalisés, le nombre de mâles chanteurs (ou couples) est comptabilisé.

Résultats

Voici les résultats obtenus avec les deux méthodes de suivis (Tableaux 1 et 2).

La localisation des secteurs suivis ainsi que leur surface et l'indice Chevêche sont présentés dans la carte ci-dessous.

Résultats cartographiques du suivi régional Chevêche (Carte 1)

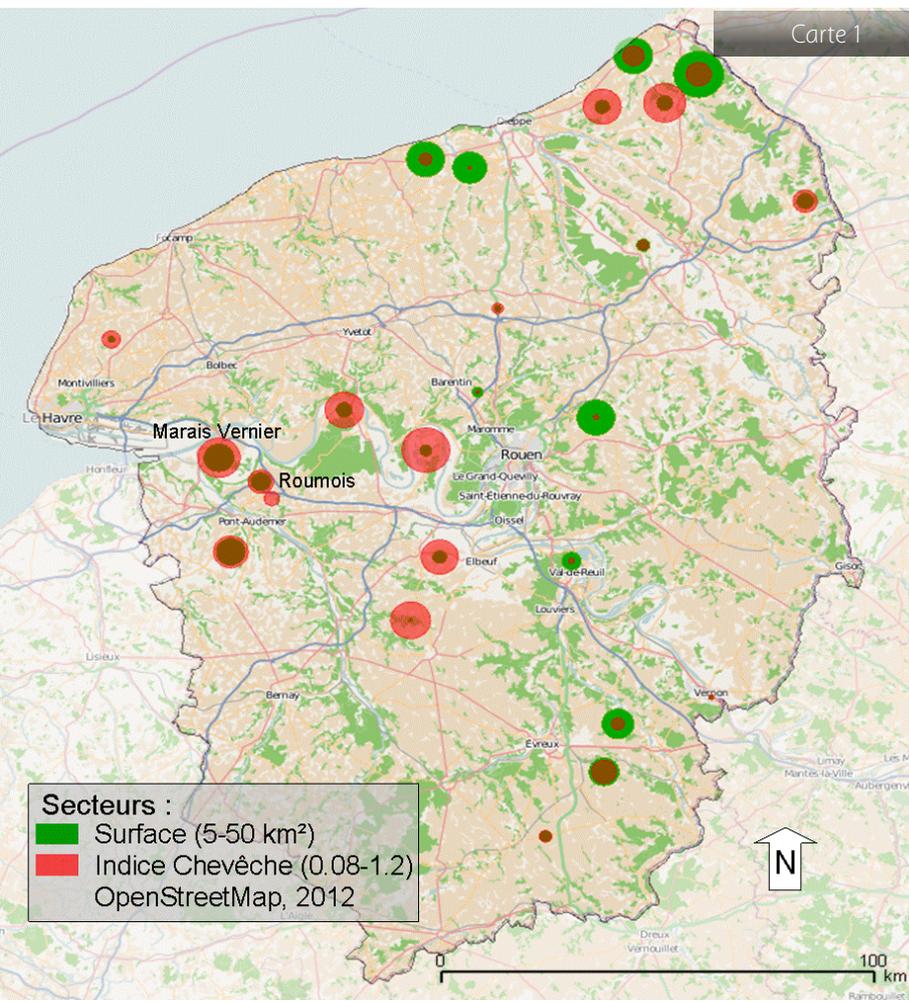
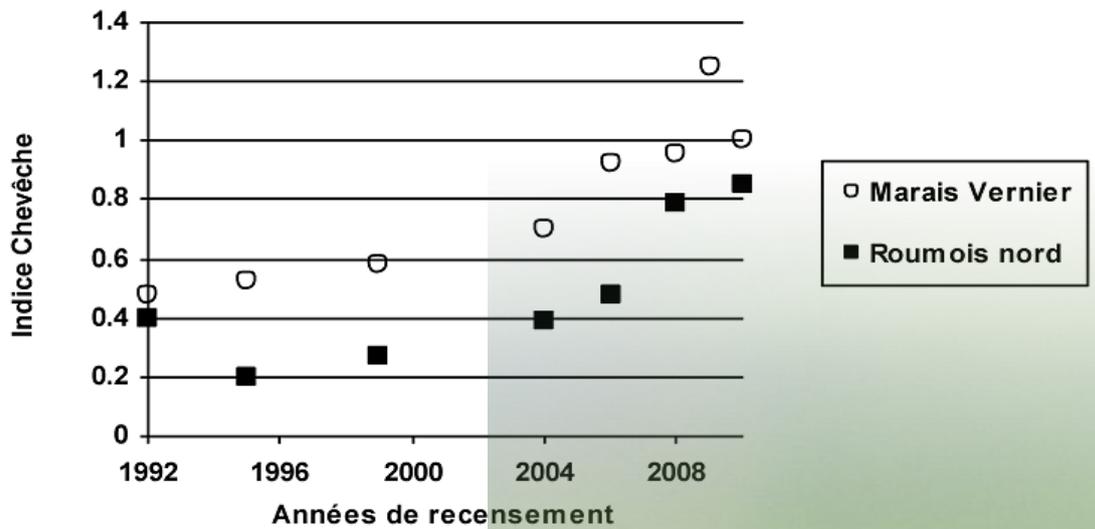
Analyse

Pour l'observatoire inter-parcs, les campagnes de relevés ont été très différentes dans leurs

intensités si bien que les effectifs dénombrés sont plus liés à l'intensité des travaux effectués qu'aux effectifs réels des secteurs étudiés. Nous proposons alors de calculer un indice « Chevêche » qui sera le ratio de l'effectif de Chevêche et du nombre de points d'écoute réalisé chaque année : $\text{Indice Chevêche} = \frac{\text{Effectif}}{N}$ points d'écoute.

Ce calcul a été repris pour les recensements réalisés au Marais Vernier et au nord du Roumois en 2006, 2009 et 2010. L'ensemble de ces résultats est présentés dans le graphique ci-dessous.

Les indices des deux secteurs évoluent à la hausse et globalement on peut proposer un doublement de l'indice Chevêche durant l'intervalle 1992-2008. Pour ces secteurs, cela conforte l'impression de fortes densités des observateurs. La carte met en évidence une forte disparité régionale avec des différences d'abondances importantes qui pourraient être liées aux habitats proposés à la Chevêche ■



PNS Chevêche d'Athéna et outils de sensibilisation

Laurent Lavarec - LPO Mission Rapaces, laurent.lavarec@lpo.fr



Le réseau Chevêche est, parmi les réseaux Rapaces, celui comptant le plus d'observateurs. Pour aider les membres qui le composent, plusieurs outils de sensibilisation sont à la disposition des structures et bénévoles qui le constituent. Le bulletin Chevêche Info continue à maintenir les acteurs informés des actions en faveur de la Chevêche qui sont menées en France ou ailleurs dans le monde. Entre les rencontres de Nasbinals (2010) et celles de 2011 à Buoux, cinq numéros ont été publiés, le rythme de 4 numéros habituels par an est maintenu (avec deux numéros double et un numéro simple) est respecté. Les cahiers de la surveillance, quant à eux, illustrent toujours la forte mobilisation des bénévoles impliqués dans le suivi et la conservation de la Chevêche avec 419 surveillants et 533 jours de suivis (2010). Le dépliant national de sensibilisation sur l'espèce qui a été réalisé en 2010 avec le soutien financier de la fondation Nature et Découverte puis imprimé à 10000 exemplaires est un outil majeur pour les « Chevêchologues » de terrain. En effet, ce support a été très largement diffusé puisque ce sont près de 8000 dépliantes qui ont été répartis à travers la France et pays frontalier. En 2011, une réédition de ce dépliant a été réalisée à près de 40000 exemplaires cette fois (6000 exemplaires sont déjà diffusés). Le site internet consacré à la chevêche

d'Athéna a fait « peau neuve » comme la plupart des sites de la Mission Rapaces (Portail rapaces : <http://rapaces.lpo.fr/>). Attention il a maintenant une nouvelle adresse : <http://rapaces.lpo.fr/cheveche-dathena>. Cet outil est aussi un des plus importants car toutes les actions sont mises en ligne. De plus, la nouveauté majeure réside dans le dernier onglet qui présentera, par structures ou acteurs, les actions réalisées en faveur de la Chevêche. Pour rendre ce site plus vivant, cette page sera remplie par vous-même, Chevêchologues de terrain, qui êtes les mieux placés pour présenter votre travail. Vous pouvez avoir un exemple de ce que sera cette page sur le site Percnoptère (<http://rapaces.lpo.fr/vautour-percnoptere/ou-et-comment-agir>). Le cahier technique, qui comporte aujourd'hui 11 fiches, va être enrichi. Plusieurs pistes ont été soulevées en faisant le bilan des dernières rencontres (protocole d'étude de l'habitat, protocole standardisé de suivi,...). Une fiche concernant « les poteaux creux » sera ajoutée cette année. Un Copil s'est formé, et s'est réuni pour la première fois aux rencontres chevêche et effraie de Buoux (octobre 2011). Celui-ci a été mis en place pour définir les actions prioritaires sur l'espèce. Il a été discuté de la rédaction d'un plan Chevêche et de bilan annuel entre autres. Les 12^e rencontres annuelles chevêche, qui ont eu lieu en octobre à Buoux, sont des évènements très importants

pour la vie et la cohésion du réseau. Ce sont 55 participants qui sont venus jusqu'à ce petit village, au sein du Parc naturel régional du Lubéron. Les actions locales ont occupé une bonne partie du programme, preuve du dynamisme de la mobilisation en PACA : programme d'étude dans le PNR du Lubéron, caractérisation de l'habitat et étude de faisabilité d'une MAET dans le Lubéron, suivi par radiopistage des jeunes chevêches relâchées par le centre de sauvegarde de Buoux, et suivi dans la ville de Marseille. Des ateliers ont porté sur le projet d'observatoire des rapaces nocturnes et sur la place de la chevêche dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Un grand merci aux participants d'être venus en nombre à cette rencontre annuelle des deux réseaux et aussi à la LPO PACA de nous avoir tous accueillis chaleureusement ! Le réseau Chevêche a donc à sa disposition plusieurs outils qui évoluent et qui lui permettent d'être actif en faisant connaître son action de manière efficace, et surtout une énorme volonté et cohésion pour sauver cette superbe petite chouette aux yeux d'or. Continuez à vous mobiliser pour ce petit rapace nocturne familial qui pour nous représente beaucoup plus qu'un simple oiseau ■



AIDER LA PETITE CHOUETTE

Sauver la chevêche, c'est défendre un mode de vie sain et favoriser sa survie et son développement.

Ce qu'on peut faire pour la chevêche encore longtemps habitant nos campagnes :

- Entretien des arbres têtards et des arbres fruitiers ;
- Conserver et planter des haies ;
- Sauvegarder les arbres morts ;
- Maintenir des prairies naturelles ;
- Limiter autant que possible l'usage d'insecticides ;
- Planter des nichoirs ;
- Installer des systèmes anti-noyade dans les abreuvoirs ;
- Réaliser des fossées différentes ;
- Construire des combles dans les bâtiments.

Pour mieux connaître et protéger la Chevêche, contactez votre porteur de projet.

LA Déesse AUX YEUX D'OR

Symbole de la sagesse, la Chevêche a lié son destin à celui de l'Homme et de l'Agriculture. Agriculteurs, votre rôle est toujours essentiel !

la chevêche d'Athéna

Chevêche info

n° 54 - 55 février 2011

Sommaire

Edito

Nous vous proposons, comme de habitude, un dossier pour la 11^e rencontre annuelle du réseau chevêche qui a eu lieu les 11 et 12 septembre à Nasbinals (Gard). En effet, ce porteur de projet est entièrement dédié aux porteurs de projet qui ont eu lieu dans cet événement.

« Des espèces couvertes jusqu'à l'Espagne, des passages et hivernades de grands rapaces dans une zone de montagne, quelques dizaines de kilomètres au sud de la France et de l'Espagne, une chevêche qui a eu lieu les 11 et 12 septembre à Nasbinals (Gard). En effet, ce porteur de projet est entièrement dédié aux porteurs de projet qui ont eu lieu dans cet événement.

Les hommes ont profondément marqué les lieux, gommant les passages qui leur ont permis la survie de la chevêche. Au cœur de l'Espagne, des élus, des agriculteurs, un troupeau d'éleveurs ont cherché à faire partager leur passion. Leur engagement dans ce territoire est un exemple d'engagement humain et durable. La création d'un parc naturel régional est en cours de réalisation.

Sur ces terres, la chevêche, chassée depuis 1985, est devenue de l'habitat qui s'élève entre les deux montagnes et les vallées.

Actes des rencontres chevêche et effraie 2011

10

PNS Effraie des clochers et outils de sensibilisation

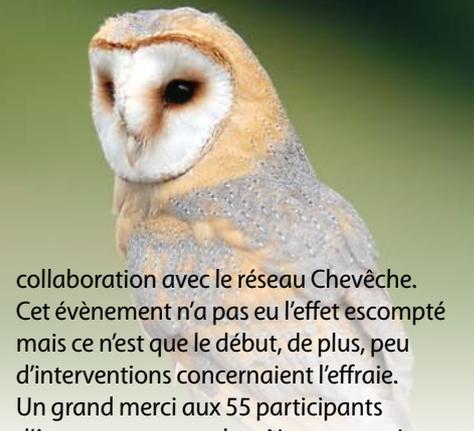
Laurent Lavarec - LPO Mission Rapaces, laurent.lavarec@lpo.fr



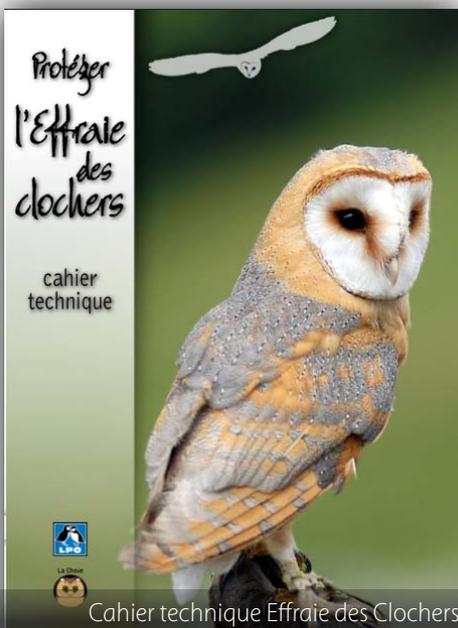
Espèce inféodée aux vieux bâtiments, l'Effraie a longtemps été considérée comme un oiseau commun. Cependant, son statut de conservation reste défavorable. Les spécialistes estiment que ses effectifs nationaux sont en lente régression. En l'an 2000, sa population française était comprise, selon BirdLife International entre 20 000 à 60 000 couples, tandis qu'aujourd'hui dans certaines régions, l'espèce est classée en liste rouge régionale (comme espèce à surveiller en Champagne-Ardenne et comme espèce vulnérable en Rhône-Alpes). Des suivis sur l'Effraie sont menés depuis de très nombreuses années en Bourgogne et en Alsace. Depuis 2003, les résultats des groupes locaux sont synthétisés dans les cahiers de la surveillance. Chaque année, une centaine d'observateurs (174 observateurs en 2010) se mobilise dans neuf régions et sur 328 jours de suivi. Cependant des manques importants de suivi apparaissent pour déterminer l'abondance et les tendances démographiques de l'espèce. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues pour étoffer ce réseau de suivi et de protection. Le cahier technique « Protéger l'Effraie des clochers », créé en 2007, est toujours disponible sur le site internet <http://rapaces.lpo.fr/>.

Depuis la LPO Mission Rapaces a volé en 2011 de créer plusieurs supports de communication :

- Un dépliant de sensibilisation « Effraie des clochers », avec le soutien de la Fondation Nature et Découvertes, est diffusé au réseau d'associations de protection de la nature français. Celui-ci a été créé pour sensibiliser différents publics à la protection de l'espèce. Cet outil est précieux sur le terrain car il sert à présenter l'espèce (écologie, menaces, moyens de protection) aux personnes rencontrées lors de festivals, colloques, sorties naturalistes ou simplement lors de prospection de sites (agriculteurs...) pouvant accueillir un nichoir. Une affiche de sensibilisation « Rouler moins vite » et un autocollant concernant les collisions routières ont été créés, par le soutien de la Fondation Norauto, et sont aussi diffusés au réseau d'associations de protection de la nature. Cette menace est une des plus importantes concernant l'espèce : « LEVEZ LE PIED ! » sur une année, une chouette effraie meurt tous les 2 kilomètres d'autoroute. Un site web spécifique sera mis en ligne dans le courant de l'année 2012 pour diffuser des informations fiables sur l'espèce auprès du grand-public et aussi pour valoriser la mobilisation du réseau. Enfin, un bulletin d'information semestriel, « L'Effraie des clochers » est également créé pour animer le réseau et permettre l'échange d'informations voire d'expériences. En outre, les premières rencontres nationales Effraie ont été organisées en octobre 2011, à Buoux (84) en



collaboration avec le réseau Chevêche. Cet évènement n'a pas eu l'effet escompté mais ce n'est que le début, de plus, peu d'interventions concernaient l'effraie. Un grand merci aux 55 participants d'être venus en nombre. Nous remercions chaleureusement la LPO PACA pour son accueil et son travail fourni. Un plan de sauvegarde « Effraie des clochers » est en cours de rédaction, pour faire un constat sur la situation de l'espèce en France, identifier les menaces récurrentes et prioriser les actions de conservation en faveur de la sauvegarde de cette espèce menacée. Une campagne de pose de nichoirs a été lancée en 2011, avec le soutien de la Fondation Nature et Découvertes : 150 nichoirs ont été diffusés sur l'ensemble du réseau national de protection de la nature. Cette campagne nationale sert bien sûr de tremplin pour inciter les personnes et les structures à poursuivre les actions sur l'Effraie. Nous espérons aussi que celle-ci sera le départ d'une mobilisation croissante en faveur de l'effraie en France. Ce projet national permettra aussi de faire connaître l'espèce et sa biologie auprès du grand public, de montrer qu'elle est une espèce menacée, que des actions de protection sont menées en France par un réseau, et qu'elles peuvent être menées à l'échelle individuelle comme collective. En effet, ces actions sont très simples à mettre en œuvre sans pour autant être un spécialiste. Pour tous renseignements et diffusion de documents, la LPO mission rapaces reste bien sûr à la disposition de toutes



Cahier technique Effraie des Clochers



Dépliant de sensibilisation Effraie des clochers

les personnes et structures intéressées par ce projet. Ce réseau est récent mais n'hésitez pas à l'intégrer car c'est essentiel de protéger cet oiseau majestueux et remarquable, formidable ailier des agriculteurs répondant sous le doux nom de « dame blanche » ■

Mise en place de conventions de gestion pour la conservation des chiroptères et de l'Effraie des clochers en Aveyron

Samuel Talhoet - LPO Aveyron, samuel.talhoet@lpo.fr - et Leslie Campourcy

Les chauves-souris sont des mammifères en voie de régression faisant l'objet d'un «Plan national de restauration» soutenu par l'Etat. Dans ce cadre, le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées et la LPO Aveyron mènent conjointement des actions de conservation des gîtes de chauves-souris. D'autre part, l'Effraie des clochers est une espèce en déclin en France et en Europe, la LPO Aveyron réalise donc également des actions de conservation de cette espèce.

Ces espèces pâtissent toutes de la diminution de leurs gîtes qui sont souvent situés dans des monuments publics. Les églises sont donc des gîtes potentiellement intéressants pour ces espèces.

Depuis 2009, année de mise en place du plan régional d'actions des chiroptères, le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées et la LPO Aveyron proposent aux communes la mise en place d'une convention afin de préserver les colonies de chauves-

souris présentes dans les églises et de s'assurer que les autres bâtiments seront favorables à leur accueil. En second lieu, la mise en place de nichoir à Effraie des clochers est aussi proposée.

Pour chacune des conventions signées, nous avons tout d'abord contacté les mairies et rencontré les élus. Nous avons ensuite visité les bâtiments de la commune susceptibles d'accueillir des chauves-souris ou l'Effraie des clochers. Les communes signataires de la convention s'engagent à préserver les gîtes favorables (combles, clochers...), aménager les ouvertures (si des grillages contre les pigeons domestiques ont été posés) afin que les chauves-souris puissent passer et enfin installer un nichoir à Effraie des clochers si possible. En fin d'année 2011, 29 communes se sont engagées dans la convention sur le département avec un total de 90 bâtiments sous convention (environ 40 % sont fermés en raison de problèmes

de pigeons domestiques). Sur les bâtiments fermés, 30 % étaient anciennement occupés par des chauves-souris et 15 % étaient anciennement occupés par l'Effraie des clochers. Sur les bâtiments ouverts, 70 % sont ou ont été utilisés par les chauves-souris et 25 % sont ou ont été utilisés par l'Effraie.

Au cours de l'année 2012, 25 « chiroptères » expérimentales fabriquées par la LPO Aveyron vont être installées par le Parc naturel régional des Grands Causses (cf. photo). D'autre part, 17 nichoirs à Effraie des clochers (cf. photo) vont être installés (10 achetés par le Parc naturel régional des Grands Causses et 7 offerts grâce au plan national de sauvegarde Effraie des clochers). Le suivi de ces installations sera effectué dans les années à venir pour vérifier si les aménagements entrepris sont efficaces ou non ■



Nichoir Effraie Najac © J-L. Cance

Photo test chiroptère © G. Cartier



Atelier Observatoire des rapaces nocturnes

Renaud Nadal - LPO Mission Rapaces, renaud.nadal@lpo.fr

Laurent Lavarec - LPO Mission Rapaces, laurent.lavarec@lpo.fr

Contexte et objectif

Les rapaces diurnes ont fait l'objet d'une enquête nationale en 2000/2002 qui a permis de faire un point sur la répartition et l'abondance des différentes espèces. Malgré les imprécisions, cet état des lieux constitue une précieuse référence pour évaluer les évolutions futures. La situation en France des rapaces nocturnes est bien moins connue. Ainsi, même pour la chevêche qui fait pourtant l'objet d'une mobilisation nationale importante, nous sommes incapables de statuer sur l'évolution des populations.

Près de 1 000 personnes s'investissent annuellement dans les prospections de rapaces nocturnes (chevêche, effraie, grand-duc, chevêchette et tengmalm) dans 55 départements (cahiers de la surveillance 2010). Cette mobilisation peut être mise à profit pour étudier le statut des rapaces nocturnes nicheurs, via la mise en œuvre d'un observatoire national validé par le CNRS. Il est néanmoins probable qu'un observatoire ne soit pas en mesure de déterminer les évolutions pour la chevêchette et la tengmalm, rares et localisées.

Une enquête suppose d'assurer en 2 ou 3 ans le suivi d'un maximum de carrés sur les 2 046 que compte le territoire. Un observatoire requiert un suivi plus léger mais annuel. Pour les rapaces diurnes, le suivi annuel de 100 carrés répartis de manière uniforme sur le territoire national suffit à produire des estimations nationales et annuelles pour les 10 espèces les plus abondantes. A l'instar des rapaces diurnes, la mobilisation en faveur des

rapaces nocturnes peut prendre la forme d'une enquête initiale, pérennisée ensuite par un observatoire annuel.

Discussion sur le protocole

Un protocole national doit être défini. Celui-ci doit permettre de détecter toutes les espèces présentes en un minimum de temps. Il faut également définir les périodes et les territoires de prospections. Enfin, il faut déterminer quelles données seront retenues sur le terrain.

Où ?

Il est proposé de reprendre l'échantillonnage de l'enquête rapaces diurnes. Les carrés centraux de 25 km² sont un compromis entre le temps de prospections et la diversité/abondance des rapaces. La répartition homogène des carrés centraux sur le territoire national est impérative pour la robustesse statistique des analyses. Certains observateurs préfèrent les inventaires le long de transects. L'avis des scientifiques est requis pour connaître les avantages et inconvénients de chacune des méthodes en fonction de l'exploitation des résultats.

Quoi ?

L'observatoire des rapaces diurnes recense les couples possibles/probables/certains. Dans la plupart des cas, les contacts avec les rapaces nocturnes ne permettent pas de statuer sur leur statut reproducteur. La donnée mâle chanteur est la plus facile à obtenir et sera donc retenue. Pour le moyen-duc, dont les parades et chants nuptiaux sont relativement discrets, la

donnée « jeunes à l'envol » sera peut-être la meilleure source d'information.

Comment ?

Le CNRS et le GODS ont mis en œuvre une enquête à l'échelle départementale dans les Deux-Sèvres, ciblée sur la chevêche et le petit-duc. Ce protocole serait repris et élargi aux autres espèces. Il s'agit de réaliser des points d'écoute sur tous les carreaux de 1 km² (25 des carrés centraux de 25 km²). L'usage de la repasse semble inévitable pour la chevêche et le petit-duc. D'autres espèces chantent spontanément et fort (hulotte, grand-duc) et peuvent donc être assez facilement contactées sans sollicitation par la repasse. D'autres chantent de façon plus aléatoire ou ne sont guère détectées au-delà de 100 m (effraie, moyen-duc). Expérimentée et efficace dans le cadre de suivis monospécifiques, la repasse peut être moins pertinente dans le cadre de prospections plurispécifiques. Cette technique appliquée à l'ensemble des espèces peut avoir un impact sur la réaction des individus et être ainsi une source de biais : la présence et le chant d'une espèce peuvent influencer le comportement (inhibition) d'une autre (Zuberogoitia et al. 2008). La repasse et les écoutes spontanées seront donc probablement nécessaires ? Le recensement doit être testé sur quelques secteurs où l'espèce testée est bien connue. Il s'agit de connaître la proportion d'individus d'une population connue contactés par la méthode employée. Il faut également estimer la



Chouette Effraie © G. Trunet

Grands-ducs © F. Cahez



probabilité de détection selon la distance à l'observateur. Ces données préliminaires seront indispensables au CNRS pour corriger les biais de détection.

14

Quand ?

La phénologie et les comportements des espèces étant sensiblement différents, il est difficile de détecter l'ensemble des espèces aux mêmes périodes. Plusieurs passages à des périodes différentes seraient donc nécessaires pour estimer la population de chaque espèce, depuis les chants hivernaux des hulottes et grand-duc jusqu'aux cris des jeunes moyens-ducs volant entre juin et août... Un minimum de 3 passages semble nécessaire sur chaque carré. Un premier passage en hiver pour contacter la hulotte, le grand-duc et les petites chouettes de montagne, un second au printemps pour contacter les chevêches, petit-ducs et effraies (avril), un troisième en juillet pour contacter les effraies et les moyens-ducs. Comme 2 à 3 soirées sont nécessaires pour suivre les 25 points que compte un carré, ce protocole nécessiterait 6 à 9 soirées par an.

Perspectives

L'ensemble des présents se prononce en faveur de cette initiative dont l'utilité et l'enjeu sont reconnus. Plusieurs remarques sont cependant formulées pour mettre en garde contre la multiplication des enquêtes qui mobilisent les bénévoles. De nombreuses questions sont encore à affiner (protocole, calendrier, financement, animation). Un groupe de travail se forme pour mener la réflexion. Dans la mesure du possible, les différents réseaux y seront représentés par un ou plusieurs référents. Une réunion avec le CNRS de Chizé sera organisée début 2012 pour définir le protocole de l'enquête et les tests de calibrage nécessaires ■

La Trame verte et bleue, un nouvel outil de protection pour la Chevêche d'Athéna ?

Actes des rencontres chevêche et effraie 2011

Benjamin Kabouche - LPO PACA, benjamin.kabouche@lpo.fr et Jean-Philippe Segura

Introduction

Actuellement, la fragmentation des habitats est, avec leur artificialisation, une des principales causes de l'érosion de la biodiversité. La limitation de cette érosion par la mise en place d'un vaste projet de préservation, réhabilitation ou création des continuités écologiques est une des mesures phare du Grenelle de l'environnement à travers la trame verte et bleue.

La Chevêche d'Athéna, à travers son écologie particulière et sa faible capacité de dispersion, est sensible à la fragmentation des habitats. La mise en place de la trame verte et bleue peut permettre d'apporter certaines solutions à ce problème.

Les enjeux

des trames vertes et bleues

La trame se base sur des éléments constitutifs permettant de construire ou de restaurer des continuités écologiques :

- Les zones nodales correspondent à l'ensemble des milieux favorables à l'espèce en lui offrant des espaces vitaux, des ressources et des niches écologiques en quantité suffisante pour pouvoir accomplir toutes les phases de son développement.
- Les corridors écologiques correspondent aux espaces permettant les échanges entre les différentes zones nodales.
- Le continuum écologique correspond

à l'ensemble des deux éléments précédent.

De plus la trame verte et bleue est inscrite dans un contexte réglementaire lui permettant d'acquérir un certain poids juridique. Le gouvernement a fait le choix d'utiliser des outils juridiques déjà en place pour rendre opérationnel la trame verte et bleue. C'est à travers différents niveaux d'échelle que la trame va se mettre en place : le niveau communal, régional et national. Cela permet une cohérence à toutes les échelles, permettant de passer d'un diagnostic au niveau régional à des mesures d'actions plus locales. La trame correspond donc à trois niveaux législatifs emboîtés :

- Les orientations nationales avec le schéma national de cohérence écologique,
 - Les schémas régionaux de cohérence écologique rédigés par les comités régionaux « trame verte et bleue »,
 - Les documents et projets d'aménagement et d'urbanisme (SCOT et PLU) à des niveaux plus locaux.
- Le schéma de cohérence écologique doit prendre en compte les orientations nationales pour la remise en bon état des continuités écologiques. Les collectivités territoriales prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme ■



La trame verte et bleue à travers le schéma de cohérence écologique doit donc être prise en compte dans les SCOT et les PLU. C'est donc à travers les outils juridiques de ces documents que la trame verte et bleue pourra acquérir une véritable valeur institutionnelle. Il subsiste néanmoins une limite à la mise en place de ces corridors de par une traduction réglementaire limitée. Ainsi si la trame verte et bleue est bien prise en compte dans les PLU il lui manque une véritable intégration dans la réglementation.

La Chevêche et la trame verte et bleue

En région PACA la chevêche est une espèce de cohérence nationale pour la mise en place de la TVB. L'habitat de la Chevêche se caractérise par 3 dénominateurs communs :

1. Paysage agricole ouvert,
2. Un site de nidification offert le plus souvent par un élément isolé du paysage,
3. Des zones de végétation basse pour chasser.

A partir de l'écologie de la Chevêche on peut mettre en évidence différentes menaces qui pèsent sur l'espèce : La chevêche est une espèce qui a été beaucoup touchée par l'extension des monocultures réalisée aux dépens des bocages présentant de vieux arbres. Ces arbres constituent pourtant des éléments privilégiés pour cette espèce qui niche le plus souvent dans les creux d'arbres (Saules têtards, Arbres fruitiers ...) ainsi que dans des trous de murs, des cavités... Ces pertes des sites de nidifications s'accompagnent d'autres facteurs pouvant impacter les populations de Chevêche comme par exemple l'utilisation des pesticides qui réduisent la disponibilité des gros insectes dont ils se nourrissent et pourraient aussi avoir un

impact sur la fertilité des oiseaux. L'espèce est aussi impactée par la perte sèche d'habitats que constitue l'urbanisation ou l'installation d'une agriculture industrielle, bien qu'il faille noter que la chevêche peut parfaitement s'adapter aux milieux périurbains, pouvant parfois nicher jusque dans des maisons habitées (sous les tuiles d'un toit par exemple). Enfin, les collisions routières sont responsables d'une part non négligeable de mortalité de la chevêche notamment en raison de son mode de chasse se traduisant par des vols à faible altitude, elle peut parfois même chasser au sol à la recherche de coléoptères, vers de terre... La disparition des arbres ceux et la rénovation du petit bâti agricoles, accompagné d'autres facteurs tels que l'utilisation de pesticides, les collisions routières ou encore la perte sèche d'habitats constituent donc de véritables facteurs responsables de son déclin.

Des actions de génie écologique dans le monde rural

La mise en œuvre de la TVB est une opportunité pour travailler différemment pour protéger cette espèce. Il est maintenant indispensable d'agréger un maximum de réseaux d'acteurs ruraux (jardins familiaux, foyers ruraux) afin de prendre en compte la diversité des enjeux. A titre d'exemples, l'association noctua en Belgique et l'association ATENA 78, citées par un intervenant durant le colloque, œuvrent pour impliquer sur leur territoire les populations rurales dans des projets participatifs et concrets en faveur des espèces et des terroirs (plantation de vergers). La LPO Alsace a ainsi réhabilité et protégé efficacement des « bandes en herbe » sur des communes exemplaires.

Il nous appartient donc de structurer la filière du génie écologique. La mise en place d'une trame verte et bleue peut, en contribuant au rétablissement des continuités et au maintien des habitats, être favorable aux populations de Chevêche d'Athéna d'autant plus si elle comporte des objectifs spécifiques axés sur son écologie :

- Encourager des pratiques rurales respectueuses de l'environnement,
- Conservation des vieux arbres creux,
- Limitation du mitage en milieu agricole (contrôle des dépôts de permis de construire sur le petit bâti rural),
- Modérer l'utilisation de produits chimiques,
- Réaliser des partenariats avec le monde agricole comme des MAE,
- Préserver et restaurer l'habitat favorable à la chevêche,
- Pose de nichoirs,
- Maintien de corridors écologiques sous forme de zones agricoles,
- Expérimentation de corridor sans pesticides,
- Préserver les bandes enherbées autour des productions agricoles ■

Pour en savoir plus :

<http://www.terroir-nature78.org/>
<http://www.noctua.org/>



Chevêche © R. Riols

Atelier Nichoirs et sorties de terrain

16 **Laurent Lavarec - LPO Mission Rapaces, laurent.lavarec@lpo.fr**
David Sève - asdtheopaul@club-internet.fr

Durant ce week-end à Buoux, nous avons aussi réalisé un atelier « nichoirs chevêche » en deux parties. La première session nous a permis de regarder plus précisément plusieurs types de nichoirs : nichoir caisse à vins, nichoir en tube, nichoir horizontal, ou encore le nichoir Sundgau LPO par exemple. La seconde session a été une réflexion de tous les participants autour de 2 questions : « Quel sont les rôles ou fonctions d'un nichoir ? » et « Imaginer un nichoir idéal pour la Chevêche d'Athéna ». Nous avons aussi visité le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, et observé différents paysages et sites fréquentés par la chevêche du Luberon. Ces rencontres ont été très riches en informations et échanges. Un grand merci aux participants d'être venus en nombre à cette rencontre annuelle des deux réseaux (12^{ème} Rencontres Chevêche et 1^{ère} rencontre Effraie) et aussi à la LPO PACA de nous avoir tous accueillis chaleureusement au milieu de ces magnifiques paysages ■



Photos LPO PACA ©



Nichoirs : Géraud Ranvier ©



Stratégie nationale de sauvegarde de l'Effraie des clochers

L'Effraie des clochers – Bulletin du réseau francophone effraie

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent l'effraie des clochers en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse)



Réalisation : Laurent Lavarec et Yvan Tariel.
Relecture : Laurent Lavarec, Claire Poirson
Photo de couverture : G. Trunet
Maquette / composition : la tomate bleue

Document publié avec le soutien du Ministère en charge de l'écologie
LPO 2012 – papier recyclé

